



Volume 3
Numéro 2
Octobre 1968



L'AFEAS

Éditorial

===== L'A.F.E.A.S. ET L'EDUCATION DES ADULTES =====

Mme Azilda Marchand

THEME DE L'ANNEE :

Toute l'année et particulièrement à l'heure des assemblées générales de Fédération et d'Association, la préoccupation majeure des membres de l'A.F.E.A.S. fut centrée sur la nécessité de l'organisation scolaire de l'éducation des adultes.

Le sérieux des résolutions de l'assemblée générale démontre que les femmes sont bien sensibilisées au problème. Elles sont conscientes des transformations actuelles en éducation permanente. Elles désirent apporter leur contribution au Ministère de l'Éducation et aux Commissions scolaires régionales, dans la mise sur pied d'un système scolaire pour adultes, qui soit satisfaisant.

LES RESOLUTIONS :

Les déléguées ont discuté et adopté les recommandations suivantes concernant l'éducation des adultes :

- a) Nécessité d'un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités en éducation populaire, entre les Régionales et les Associations.
- b) Reconnaissance aux associations de leur compétence à découvrir les besoins de leurs membres, à organiser ou promouvoir des services adéquats. Ex. Cours de psychologie, sessions d'animation sociale.
- c) Meilleur équilibre sur le choix des cours à offrir, meilleur partage des subventions gouvernementales et uniformisation des taux d'inscription aux cours.
- d) Besoin d'animateurs sociaux bénévoles et professionnels.
- e) Généralisation des cours de TEVEC, surtout pour les régions où la population est dispersée sur un grand territoire.
- f) Organisation de cours, à la T.V., du niveau secondaire et collégial, à des heures qui conviennent à des mères de famille, retenues à la maison.
- g) Enquête sur la rentabilité des cours de pré-emploi pour les chômeurs.
- h) Organisation de cours, donnés par des personnes compétentes, aux élèves du Secondaire et des C.E.G.E.P. concernant les méfaits de l'alcoolisme et des narcotiques, ainsi que sur l'hygiène mentale.
- i) Création d'une option en journalisme, à la faculté des lettres, pour une meilleure information du public.
- j) Nécessité d'une information et d'une éducation sociale en regard des services sociaux à réorganiser.

- k) Demande d'un plus grand nombre de cours en tissage, d'une meilleure programmation et du recyclage nécessaire des professeurs. Même demande pour les autres cours de technique ménagère.

POLITIQUES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION :

L'exécutif général, soucieux d'informer adéquatement les membres de l'A.F.E.A.S. sur ces différents sujets, avait invité M. Pierre Leclerc, directeur général de l'Éducation populaire au Ministère de l'Éducation, qui nous présenta une conférence très appréciée au banquet du Congrès.

Après avoir rappelé l'histoire de l'éducation populaire dans la province de Québec, M. Leclerc nous exposa les motifs de plus en plus nombreux qui motivent l'éducation permanente, tels : une explosion de la connaissance ; la mobilité professionnelle ; les loisirs plus nombreux ; une évolution de la vie démocratique, etc.

Le Ministère est prêt à collaborer avec les Associations en éducation populaire. Un inventaire des cours donnés à date et des demandes de cours, témoigne d'un déséquilibre existant entre les cours de techniques et les cours en éducation sociale. Une plus grande préoccupation en éducation sociale devrait exister dans les Régionales dans l'élaboration des programmes pour adultes.

ROLE DE L'A.F.E.A.S. :

L'A.F.E.A.S. endosse pleinement cette recommandation et souhaite que les cercles sollicitent des cours, qui permettent aux femmes de s'épanouir pleinement, d'être mieux informées pour jouer leur rôle complexe dans la famille et dans la société.

Le Ministère, par les Régionales, offre tout un éventail de cours, devant répondre à ces objectifs : psychologie, économie, politique, etc. Il s'attend à ce que les Associations fassent la propagande pour ces cours, organisent même le recrutement des élèves, et à l'occasion, se servent des assemblées régulières et spéciales, pour faire assimiler ces cours.

DIALOGUE ET COLLABORATION :

Pour que les Associations puissent vraiment jouer ce rôle d'animation, de supervision et de revendication, le Ministère est prêt à collaborer généreusement dans un programme de formation d'animatrices bénévoles et professionnelles.

Saurons-nous relever le défi ? Nous le croyons fermement. Les cours sont encore en pleine organisation dans les Régionales. Il est grand temps de placer vos demandes. Le dialogue entre l'A.F.E.A.S. et les Régionales doit s'engager sur un plan de saine collaboration et d'évaluation constructive.

Mme Ailda Marchand,

Responsable du Service d'Éducation populaire

POURQUOI LE RECRUTEMENT DANS L'A.F.E.A.S.

Nous avons vécu, les 20 et 21 août derniers, la deuxième Assemblée générale de l'A.F.E.A.S. Les séances délibératives nous ont permis de constater avec quel souci, quel intérêt et quelle préoccupation, les femmes de notre mouvement savent se pencher sur les problèmes sociaux ayant pour objectif le mieux-être des individus et des familles.

Par une étude sérieuse et approfondie des diverses résolutions présentées par les Fédérations, toutes avons été vivement impressionnées des conséquences importantes qui s'y rattachent, prenant ainsi connaissance de la somme immense de travail à accomplir pour en arriver à une action positive et efficace dans cette société en constante évolution. Les responsables du peuple s'efforcent de pourvoir aux besoins de tous par des lois dont l'application, hélas, ne rejoint pas toujours adéquatement les moins favorisés et les plus nécessiteux.

Face à ces responsabilités dont nous sommes vraiment conscientes, pénétrées de cet esprit social qui nous fait voir bien au delà de nos propres besoins personnels ; nous unissons nos efforts, par un nombre imposant de membres, afin d'exercer une influence salutaire auprès des institutions responsables. Ne faut-il pas donner raison au slogan : **"L'union fait la Force"** ? — Inspirée par ces quelques considérations, je m'adresse particulièrement à celles qui auront charge du recrutement des membres dans tous nos cercles ; afin que cette campagne soit un véritable succès et que partout les objectifs soient atteints et même dépassés. — Le sort de l'Association, au point de vue membres, est entre vos mains, chères compagnes. — Il est de toute première importance que tous les coins de la province, où il y a des cercles de l'AFEAS soient visités et que l'on tente des approches auprès des anciens membres qui ont déserté nos rangs. — Les femmes de bonne volonté, les femmes de coeur sont nombreuses "chez-nous". Il faut les compter parmi les nôtres. — Si nous, recruteuses, y mettons tout notre coeur, notre sincérité, et si nous avons foi en notre Association, nous trouverons sûrement les paroles qui auront le pouvoir de convaincre et de faire apprécier ce que nous estimons nous-mêmes très valable et fort enrichissant pour les unes et pour les autres.

**Avec courage, avec tout notre coeur,
Engageons-nous dans le recrutement,
C'est dans l'union que notre Mouvement
Pourra semer : Justice, Paix et Bonheur.**

Mme D. Mayrand.

La drogue

au niveau scolaire

"L'alcool vient d'être déclassé par la jeunesse comme stimulant et calmant No 1. Les jeunes le trouvent aussi ordinaire que le sexe qu'ils ont exploré. Pour le remplacer, ils ont trouvé des "paradis artificiels" qui calment leurs angoisses, taisent leur conscience, et leur font braver toute autorité : *c'est la drogue.*"

Ces manchettes de journaux nous ont donné la chair de poule, et de cas isolés, des rumeurs sont montées. Il n'en faut pas plus pour que nous prenions panique, nous, les parents.

Le problème est-il grave ? Oui, peut-être. Est-ce une épidémie au Québec ? Non. J'ai interviewé séparément des jeunes de 14 à 20 ans, une spécialiste des problèmes des adolescents, un directeur de la Cour du Bien-Être ; tous s'accordent à dire qu'il y a un problème en effet, mais que la presse à sensation en a exagéré les proportions.

QUI SE DROGUE ?

Une bonne partie des étudiants font connaissance un jour ou l'autre avec la drogue "maison", c'est-à-dire faite avec des moyens de fortune. Attirés par l'inconnu, ils le font pour expérimenter des sensations nouvelles.

Les étudiants des classes supérieures, afin de pouvoir étudier plus tard dans la nuit et passer à travers ce test d'endurance qu'est la période d'exams, prendront des "pep pills". Les jeunes sportifs qui veulent se dépasser lors des compétitions auront recours aux stimulants occasionnellement.

Mais tous ces jeunes-là ne sont pas des habitués... encore. Le danger qu'ils se joignent à la petite minorité qui se réfugie régulièrement dans la drogue, dépend largement de l'éducation des jeunes vis-à-vis des conséquences néfastes d'un médicament administré à une per-

sonne bien portante. Si les jeunes se sentent en sécurité au foyer, s'ils se sentent acceptés, ils trouveront moins d'attrait dans la drogue comme moyen d'évasion.

POURQUOI ON SE DROGUE

Bien peu d'adultes sont satisfaits d'eux-mêmes, de leur entourage, de leur situation et de celle du monde, qu'ils aient pour cela de bonnes raisons ou qu'ils n'en aient pas. Il en est de même pour les étudiants.

Pour ne pas en souffrir, certains garderont leur lucidité et feront la part des choses. D'autres se résigneront à ne rien tenter ; ils sont rares. Certains se révolteront, chercheront à balancer par-dessus bord tout ce que font les croulants, et voudront tout changer. Mais hélas ! une partie des jeunes préféreront souvent s'évader, oublier.

Chez les adultes, comme chez les étudiants, on peut parvenir à s'évader en se ruant dans le travail ou dans le plaisir. L'épuisement arrive vite et on se retrouve une journée énervé et le lendemain, mélancolique avec un cafard fou. Alors commence la ronde des médicaments qui est la manie du siècle :

stimulant le matin (café ou pilule), calmant le soir (cocktail ou pilule). Camouflée par un tranquillisant, la fatigue fait place au coup de fouet.

DIFFICULTE DE VIVRE AVEC SOI-MEME

Une des raisons pour lesquelles les jeunes sont perpétuellement énervés, inquiets, c'est qu'ils se sentent écrasés par leurs responsabilités. La société d'aujourd'hui a fixé des normes qui sont si élevées que ceux qui se croient un peu en bas de la moyenne ne se retrouvent plus. Talent ou pas, ils doivent poursuivre leurs études. S'ils ne peuvent plus maintenir le pas, on les fera avancer par charité. Mais on leur dit sur tous les tons que celui qui n'a qu'une onzième année ne peut même pas obtenir un emploi pour balayer les rues. Avec les meilleures intentions, notre système les a remplis d'anxiété. On dira l'étudiant mal adapté, s'il a recours aux drogues et on vantera la société qui l'y a poussé. Cette société "avancée" serait-elle malade ?

On voudrait que le jeune soit efficace. Il doit combiner les exploits sportifs avec les prouesses intellectuelles, tout en ayant des préoccupations socia-

les. Cette efficacité qu'on lui fait avaler de force le garde non seulement sous une tension mais ne lui laisse plus le temps de réfléchir, de "méditer" selon le terme hippy. La société le fait pousser trop vite. Le résultat est le même que si un jardinier tirerait sur les pétales d'une fleur pour activer sa croissance. On peut exposer une plante à plus de soleil, l'arroser plus souvent, enrichir le sol qui l'héberge, mais on ne peut la brusquer à grandir.

Vu la tension montante à laquelle il fait face, l'étudiant d'aujourd'hui sent bien qu'il lui faut revenir périodiquement à l'intérieur de lui-même. La retraite fermée n'étant plus très "in", très "dans l'vent", il l'a remplacée par un voyage LSD. Voyagez maintenant, payez plus tard ; le prix du voyage est votre cerveau ! Dans sa soif de communier avec l'infini, avec le cosmos, par le truchement des drogues, c'est Dieu que le jeune recherche en somme, sans se l'avouer. C'est même l'égalité avec Dieu qu'il voudra goûter, car il n'est pas rare qu'un "voyage" donne impression d'être Dieu. Pour quelque temps, le drogué joue au surhomme avec comme résultat les suicides bizarres et autres comportements anti-sociaux que nous rapporte la presse quotidienne.

DIFFICULTE DE VIVRE AVEC LES AUTRES

La vie moderne nous colle les uns aux autres. L'individualisme y est mal vu. Il faut faire équipe en tout : loisirs, travail, études, voyages, prières, etc. Sans déprécier toute la richesse qu'on puise au contact des autres, il devient difficile et parfois impossible de s'y conformer à longueur de vie. Les voisins trop près, les appartements trop petits, les écoles bondées, les sorties organisées : tout contribue à nous faire rechercher le meilleur moyen d'évasion, quel qu'en soit le prix, matériellement, physiquement, intellectuellement et spirituellement.

Les jeunes se révoltent, avec raison quoique maladroitement, contre certaines situations modernes qui nous laissent tièdes et auxquelles nous nous résignons trop facilement : la guerre, l'injustice, la famine dans le monde. Leurs protestations, dont on se moque trop souvent, sont un vibrant appel à nous réveiller de notre léthargie et délaisser notre bien-être matériel et redevenir des leaders, les chefs dont ils ont besoin.

L'habitude de la drogue, comme celle de l'alcool, vient du fait qu'on ne sait plus s'accepter avec ses limites, accepter les

autres tels qu'ils sont, et la société dans laquelle nous vivons.

Parmi toutes les propositions souvent contradictoires que leur offre la société, les jeunes devront faire le triage. Ceci leur aidera à se bâtir des règles personnelles de vie qui s'accordent avec leur conscience tout en leur permettant de vivre pleinement. Ils devront accepter de mûrir avec le temps, et mettre de côté

les solutions instantanées que fournit l'usage de la drogue ou de l'alcool.

La prière des Alcooliques Anonymes contient l'essence même de la condition de leur réhabilitation : "Mon Dieu, donne-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux, et la sagesse d'en connaître la différence."

Madeline Plamondon

REFERENCES :

Interviews avec jeunes, spécialiste en problème d'adolescents, directeur d'une Cour de Bien-Etre.

Docteur Paul Chauchard : Une morale des médicaments, Lib. Fayard.

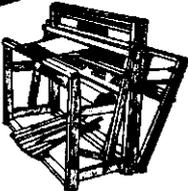
John Cashman : Le phénomène LSD.

DÉCOREZ VOTRE FOYER EN Y FAISANT RESSORTIR TOUTE VOTRE PERSONNALITÉ. TISSEZ VOUS MÊME VOS TENTURES, TAPIS, NAPPERONS, RECOUVREMENT DE MEUBLE, COUVERTURES, VÊTEMENT, ETC... Ceci VOUS EST RENDU FACILE, GRÂCE A UN BON MÉTIER "LECLERC".

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

Nilus Leclerc INC. LISLETVILLE, QUE.
SÉRIE "Nilus" à LAMES INDÉPENDANTES SANS CORDE.

VOYEZ NOTRE NOUVEAU MÉTIER IL VOUS FASCINERA.



REFLEXIONS

Information

Sauriez-vous dire si votre enfant a pris de la drogue ?

- Quel serait son comportement ?
- Quels sont les signes physiques ?

Où vous adresseriez-vous si vous découvriez un réseau de drogues ?

- No. de téléphone du bureau de la Police Montée le plus près de chez-vous

Comment pouvez-vous collaborer avec les autorités scolaires et municipales pour que vos enfants soient renseignés sur les conséquences désastreuses de la drogue ?

Jusqu'où doit aller l'information comme moyen de prévention ?

Y a-t-il danger qu'une trop grande publicité serve plus d'excitant que de préventif ?

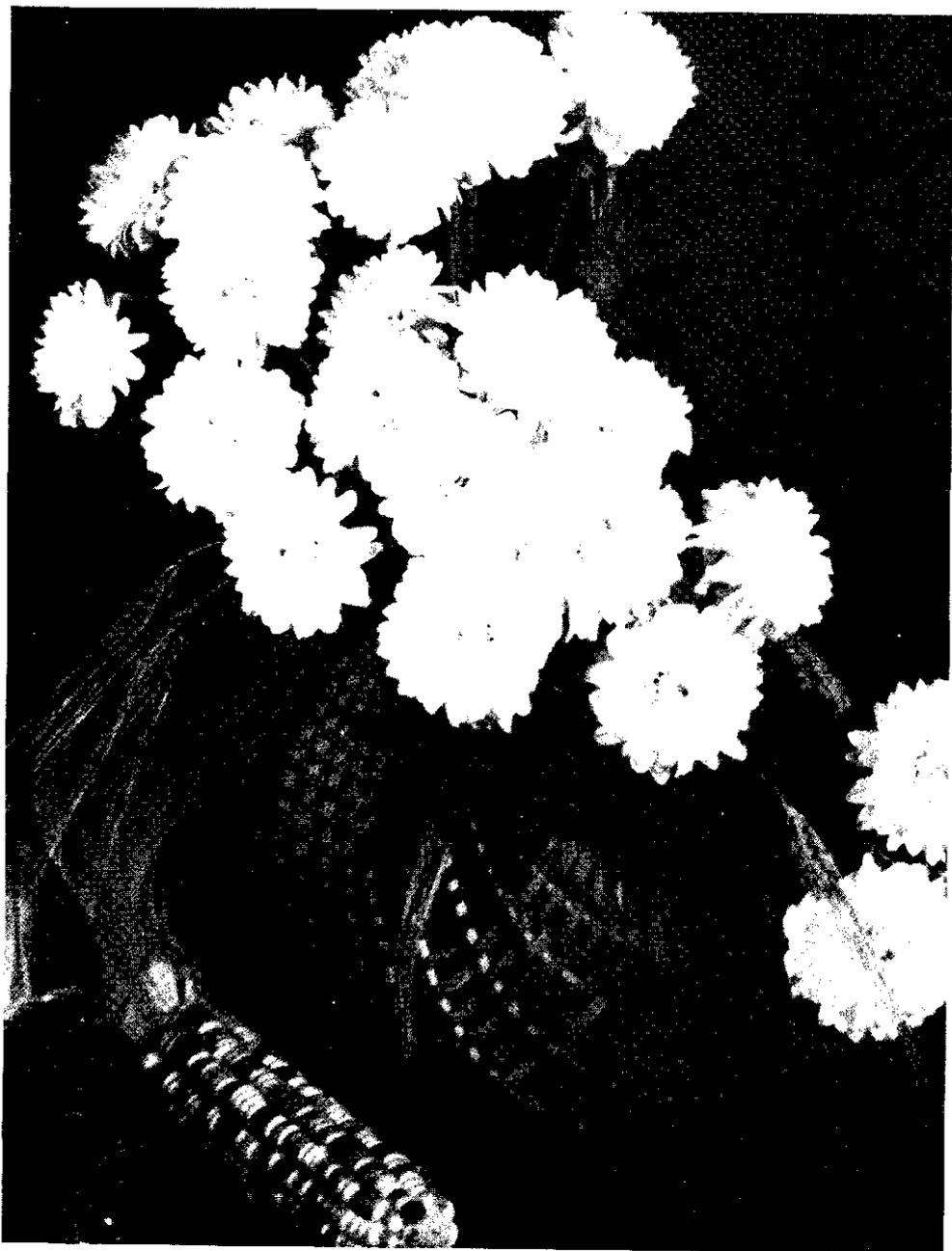
Prévention

Au foyer, acceptons-nous nos enfants tels qu'ils sont : humains, avec des ambitions bien à eux, et ... des faiblesses ?

Comment créer la confiance réciproque sans forcer les confidences ?

Comment pouvons-nous aider nos enfants à prendre leur place dans la vie pour qu'ils s'y sentent bien ?

Madeline Plamondon



Remercions Dieu pour l'abondance de ses biens!

Conserver le caractère catholique

de nos écoles

Au mois de septembre, en nous appuyant sur la parole de S.S. Paul VI, nous avons pu réfléchir sur la foi. Nous avons rappelé qu'elle nous engage à poursuivre notre vie selon le sens de Dieu. Si elle existe vraiment dans notre âme, elle doit nous inspirer dans toutes nos responsabilités personnelles, familiales ou sociales.

Parmi ces responsabilités l'une des plus importantes et des plus nobles c'est bien celle de l'éducation de nos enfants. Aussi ne devons-nous pas être surpris si l'Eglise à laquelle nous appartenons, a toujours eu au coeur de développer ses propres écoles ou de garantir le caractère catholique aux écoles fréquentées par nos enfants.

PRESENCE DE L'EGLISE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

(L'Éducation Chrétienne
Vatican II, 28 oct. 1965).

C'est bien ce que le Concile Vatican II nous a indiqué clairement : "La présence de l'Eglise dans le domaine scolaire se manifeste à un titre particulier par l'école catholique... Ce qui lui appartient en propre (à cette école) c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême...".

Mais le caractère confessionnel de l'école dépend avant tout de la personnalité des éducateurs : "que les maîtres ne l'oublient pas : c'est d'eux, avant tout, qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins...".

De même il appartiendra aux parents d'apporter toute leur

collaboration au maintien des écoles catholiques : "aux parents catholiques, le Concile rappelle leur devoir de confier leurs enfants, où et lorsqu'ils le peuvent, à des écoles catholiques, leur devoir de soutenir celles-ci selon leurs ressources et collaborer avec elles pour le bien de leurs enfants".

L'ÉCOLE CATHOLIQUE DANS NOS MILIEUX ?

Mais nous pourrions nous demander s'il existe encore chez nous des écoles catholiques. L'évolution si rapide de notre système scolaire et les transformations encore mal établies qu'on fait subir à nos institutions d'enseignement pourraient, à elles seules, justifier les craintes de bon nombre de gens et les amener à développer une attitude négative. Je ne crois pas que ceux-ci seraient alors dans la ligne d'action de NN. SS. les Evêques qui nous encouragent (ex. : leurs Eminences Mgr P.-E. Léger et Mgr Maurice Roy) plutôt à vouloir positivement conserver à nos écoles leur caractère catholique dans une ambiance sociale différente de celle d'autrefois et selon des modalités également différentes.

C'est pourquoi il nous sera

bon de revenir à la loi du Ministère de l'Éducation du Québec (1964). Celle-ci établit dans son préambule que le système scolaire du Québec reconnaît l'existence d'institutions d'enseignement confessionnelles. C'est pourquoi elle a prévu la création de deux comités, l'un catholique et l'autre protestant, dont le rôle est précisément d'assurer le caractère confessionnel de nos institutions d'enseignement et d'aviser sur les enseignements qui y sont dispensés. (art. 22 de la loi du Conseil Supérieur de l'Éducation 1964).

Certains pourront croire que les garanties de la loi sont faibles. Il n'en reste pas moins que pour le moment, NN. SS. les Evêques semblent faire confiance au système et au comité catholique du Conseil Supérieur de l'Éducation.

REGLEMENTS DU COMITE CATHOLIQUE

Aussi nous sera-t-il sans doute important de jeter un coup d'oeil sur les règlements proposés par le Comité Catholique et accepté par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le 2 juin 1967.

Règlement no. 1: (art. 2) Reconnaissance des Institutions d'Enseignement Catholiques

Toute institution d'enseignement qui désire être reconnue comme catholique doit répondre aux conditions suivantes :

- a) inclure à son horaire régulier une catéchèse et/ou un enseignement des sciences religieuses.
- b) suivre les programmes et utiliser les manuels et le matériel didactiques approuvés, au point de vue religieux et moral, par le Comité Catholique.
- c) employer un personnel qui respecte la confessionnalité de l'institution et les exigences de l'éducation catholique.
- d) assurer le service de la pastorale (catéchèse, liturgie, apostolat.)
- e) observer les règlements du Comité Catholique.



Règlement no 2 : Education catholique, dans les Institutions reconnues catholiques.

- art. 2 : Le directeur de l'institution d'enseignement catholique doit veiller à ce que celle-ci soit en mesure d'atteindre ses fins...
- art. 3 : L'aumônier est responsable de la pastorale d'ensemble de l'institution...
- art. 4 : L'aumônier est membre du personnel...
- art. 7 : Toute institution est tenue à tous les niveaux d'enseignement d'inclure dans son horaire hebdomadaire des périodes d'enseignement religieux et moral catholique dont la fréquence peut varier selon les niveaux.

Règlement no. 3 : Qualités requises du Personnel dirigeant et enseignant

Les personnes préposées à la direction, à l'enseignement et aux

services éducatifs dans une institution d'enseignement catholique doivent posséder la compétence requise et :

- a) Etre de foi catholique
- b) Jouir d'une bonne réputation
- c) Assumer leurs fonctions selon l'esprit de l'éducation catholique telle que définie au préambule du présent règlement
- d) Respecter la liberté de conscience des élèves, des parents et du personnel de l'institution.

L'A.F.E.A.S. ET LE CARACTERE CATHOLIQUE DE NOS ECOLES

Ce bref aperçu sur les règlements établis par le Comité catholique du Conseil Supérieur de l'Education nous manifeste que nous avons la possibilité, en vertu même de la loi, de conserver le caractère catholique de nos écoles. Sans doute, comme l'avait rappelé Vatican II, il appartient aux éducateurs et aux parents de voir à la mise en application de ces règlements, à leur bon fonctionnement.

N'est-ce pas là que l'A.F.E.A.S. peut apporter sa bonne part de collaboration. Mais à cet effet, il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions. Ne nous faut-il pas apporter toute notre bonne volonté à bien nous mettre au courant de ce qui se fait, de ce qui existe dans nos écoles

afin de concourir à une bonne information des parents de nos milieux et de préparer là où c'est nécessaire des revendications qui soient vraiment justes et honnêtes ?

O bon Jésus ! Tu nous as dit : "Ce n'est pas celui qui dit Seigneur, Seigneur qui entrera dans le Royaume des Cieux". Apprends-nous à participer dès aujourd'hui à ton Royaume en développant dans notre coeur le sens de la justice, de l'amour et de la vérité. Envoie-nous Ton Esprit pour que nous puissions mieux travailler à la conservation du caractère catholique de nos écoles, pour que nous soyons tes fidèles témoins dans l'oeuvre primordiale de l'éducation de nos enfants.

Geo.-E. Phuneuf, ptre,
Aumônier général A.F.E.A.S.

Documentation

L'Education Chrétienne,
déclaration de Vatican II, Les seize Documents Conciliaires,
Fides, Montréal et Paris.

Règlements du Comité Catholique, du Conseil Supérieur de l'Education.

La blouse à grande allure



Cette année, les collections automnales réservent une place de choix à la blouse. Très variée dans la coupe, le tissu et même l'époque, elle s'apparente au style Mao par son col droit parfois souligné d'une fine dentelle... au style Nehru par sa grande simplicité ; un galon brodé ou orné d'un fil métallique dissimulera la patte de boutonnage placée vers la gauche... Enfin, la nouvelle Zhiyago avec ses manches amples resserrées par un large poignet à trois boutons se rapproche du style grand-mère. Ce dernier se caractérise par un col haut, des manches gigot, des piqûre nervures et une profusion de dentelle. Et tout à côté de ses blouses raffinées, le chemisier classique se fait coquet : poignets contrastants, voile de coton imprimé ou finement rayé, linon, crêpe se prêtent à sa confection.

MAINTES OCCASIONS

En regardant toute cette marchandise dans les magasins, vous pensez sans doute comme les couturiers : la blouse peut se porter en maintes occasions.

À la maison, madame sera élégante dans une blouse de coton "laver-sécher" rayé, uni ou imprimé d'un motif délicat. Avec ou sans manches, elle se portera sur ou dans la jupe. Le chemisier long, la blouse droite à manche bracelet accompagnera le pantalon. Cette maîtresse de maison

sera plus à l'aise que dans ses vieilles robes de toilette un brin trop ajustées à certains endroits ou dans les salopettes de son mari...

Le jour, la collégienne, la secrétaire, la femme d'affaire le trouveront très pratique. Le chemisier blanc ou de couleur s'harmonisera à une jupe taillée dans un tweed, un pied de poule ou un tartan. Par contre, la blouse de soie, identique à la jaquette féminisera "un tailleur de tweed

en hiver, en coton ou en toile l'été". Pour des courses, un rendez-vous, une assemblée, voilà la tenue idéale, alliant simplicité et confort.

Une sortie est cédulée après le bureau ? Une blouse de tissu précieux transformera l'aspect d'un tailleur en laine-et-soie ou d'un deux pièces genre Chanel. Que

dites-vous de la mousseline, de la soie, du crêpe.

Et le soir, pour recevoir des amis, la jupe d'hôtesse prend de la vogue. Blouse d'organdi, de nylon ou de satin et jupe de velours . . . Blouse de coton fin avec volant à l'encolure et aux poignets et jupe tissée "catalogne ou en toile indienne . . .

HARMONIE

Une jolie blouse réunit deux facteurs. Tout d'abord, elle est choisie en fonction de la silhouette et des occasions de la porter. Ensuite, patron et tissu doivent d'harmoniser.

Si vous avez la taille courte, portez la blouse par-dessus la jupe. Préférez l'harmonie parfaite ou des nuances de même ton : des dégradés de bleus, gris, marron . . .

Si vous avez un cou de cygne, les cols tortus et les lavalnières sont pour vous. Sinon, optez pour les encolures ras du cou, les petits cols ou les décolletés plongeants.

Si vous êtes grande et mince, les fronces, les manches "gigot", les empiècements, les imprimés à grands motifs, le satin, la dentel-

le vous avantageront tandis qu'une personne potelée choisira un modèle classique : chemisier rehaussé d'insertions de dentelle, blouse fermée à l'arrière et à l'avant, un pli plat sur lequel sont cousus de tout petits boutons. Elle fixera son choix sur les tissus unis, les rayés à la verticale, les imprimés à petits motifs.



Quant à l'harmonie patron-tissu, il y a l'embarra du choix ! Voici quelques suggestions et à vous de fureter dans les magasins !

La blouse lingerie, boutonnée à l'avant, à col Mao et ornée de dentelle, ou encore celle qui est marquée de plis couchés bordés de dentelle seront taillées dans un linon polyester, un fin coton.

La blouse grand-mère avec ses fronces et manches "gigot" convient aux tissus légers : fortrel, plissé d'Arnel.

La blouse de dentelle ou de guipure voit sa fantaisie dans la richesse du tissu. Un modèle simple, une encolure dégagée et découpée selon le motif du tissu féminisera un tailleur sobre ou ira à ravir avec une jupe d'hôtesse en velours ou en crêpe.

La blouse Zhivago, adepte des adolescentes, se marie au satin, à l'Arnel nylon brossé, au crêpe.

Le blouse d'organdi ou de tissu transparent exige un modèle féminin, gracieux. Ex. manches bracelet ($\frac{3}{4}$), genre pagode ou lanterne. Enfin, la blouse de soie produira un effet charmant si elle présente un jabot, volant ou lavallière.

ENTRETIEN DES TISSUS

Le nouveau manuel de couture Butterick vous suggère de consulter l'étiquette pour vous renseigner sur les fibres, vérifiez si le tissu est lavable, s'il se froisse vite ou non.

A propos des fibres de viscose et d'acétate, elles sont passées à une "teinture qui les stabilise pour de bon. Les marques de commerce de ce procédé de teinture sont CHROMSPUN ou CELA-PERM pour l'acétate et COLORAY pour la viscose.

Question lavage, les contonnades, quelques textiles synthétiques sont lavables à la main ou à la machine. "Consultez toujours l'étiquette et si vous n'êtes pas encore rassurée, coupez un petit carré de tissu, tracez le contour sur un papier ; après l'avoir lavé et repassé, vérifiez d'après le contour s'il a rétréci.

TISSU	PROPRIETES	REPASSAGES	NETTOYAGE
<p>Tout Dacron, Orlon, Nylon, Vicara et Acrilan. Fibres de Dacron, d'Orlon et de Vicara mélangées de nylon.</p>	<p>Se froisse peu, léger, solide, conserve sa forme, inattaquable aux mites.</p>	<p>La plupart de ces tissus n'ont pas besoin de repassage ou peu si on les lave à la main ou à la machine sans les soumettre au séchoir rotatif.</p>	<p>La plupart des vêtements sont lavables, même les tailleurs.</p>
<p>Tout rayonne. Mélanges de rayonne et laine. Dacron, Orlon, nylon.</p>	<p>La rayonne moule bien mais se froisse facilement - les mélanges sont préférables.</p>	<p>Repassez à chaleur très basse.</p>	<p>Si l'étiquette indique: lavable, lavez à la main au savon doux et à l'eau tiède, beaucoup de mousse. Comme la rayonne est fragile lorsqu'elle est mouillée, allez-y avec précaution. Epongez avec une serviette.</p>
<p>Mélanges de coton et d'Orlon, de Dacron, d'Acrilan et de Vicara.</p>	<p>Le coton mêlé de fibres synthétiques acquiert du corps et se froisse peu en plus d'être solide, durable et lavable.</p>	<p>Si vous lavez à la machine, pas de séchoir rotatif - demandez moins de repassage. Fer moins chaud que pour le coton.</p>	<p>Consultez l'étiquette. Lavez à la main ou à la machine.</p>
<p>Mélanges de soie et de fibres de synthèse.</p>	<p>Solide et durable, la soie ajoute légèreté et somptuosité aux mélanges.</p>	<p>Repassage à sec ou à la vapeur - habituellement sur l'envers.</p>	<p>Ordinairement nettoyage à sec. Faites comme si c'était un tissu tout à fait soie. Ne lavez que si l'étiquette l'indique.</p>

1er MORCEAU D'EXPOSITION

Comme tout vêtement doit correspondre à la personnalité de son propriétaire, le comité d'arts ménagers laisse beaucoup de latitude aux concurrentes lors de la prochaine exposition diocésaine. Voici les normes.

BLOUSE DE FANTAISIE A MANCHES COQUETEL (¾) ou LONGUES

a) La fantaisie réside dans :

- 1 - **le tissu** : organdi, crêpe, mousseline, voile de coton ou plu-metis, coton fin, satin, dentelle, guipure, etc.
- 2 - **le patron** : chemisier avec insertions de dentelle, fronces, col et manches volants, lavallière, etc.
- 3 - **la garniture** : dentelle, boutons, broderie, etc.

b) La finition devra attirer votre attention afin d'éviter la perte de plusieurs points lors du jugement par la technicienne. De plus, tenez compte des recommandations du comité d'arts ménagers de votre fédération. Très important :

- Choix du patron et du tissu.
- Coutures : **Double** pour un tissu transparent, effilochant et fin.
Simple et surfilé.
Simple à bords piqués pour le coton.
- Pose de la manche.
- Boutonnieres (s'il y a) :
à la machine.
à la main.
Pour une plus belle finition, faites d'abord la boutonniere à la machine et rebrodez à la main au point de boutonniere.
- Finition : pose de la dentelle, répartition des fronces, pose des boutons, broderie, etc.



DEFINITION DES TERMES

Couture double ou française : Selon le Manuel Butterick, cette couture à l'intérieur d'une autre s'emploie pour la lingerie, les blouses et les robes de tissus légers.

a) Faufilez le long de la ligne de couture, envers sur envers. Piquez à $\frac{1}{4}$ de pouce de la faufilure. Coupez la couture au ras de la piqûre. Enlevez la faufilure. Couchez la couture au fer.

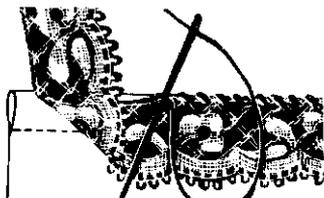
b) Retournez la couture sur l'envers. Faufilez. Piquez sur la ligne de couture. Repassez. Si la première couture a été coupée suffisamment rase, aucune effilochure n'apparaîtra à l'endroit.

Couture simple à bords piqués : Vous pouvez finir les bords de votre couture en pliant chaque bord d'à peu près $\frac{1}{4}$ de pouce et en piquant à la machine, tension relâchée, à points plutôt longs. Ouvrez la couture au fer.

Point roulé : S'emploie pour faire un rouleauté ou pour coudre de la dentelle à un ourlet ou à un rouleauté. Tenez votre ouvrage l'envers devant vous. Tournez légèrement le bord du tissu et roulez entre le pouce et l'index de la main gauche, ne faites qu'un pouce ou deux à la fois. Les points doivent passer sous le rouleauté et non à travers.

Froncer la dentelle : On fronce la dentelle en tirant un fil de la bordure droite. Enroulez le bout du fil à une épingle afin qu'il ne s'échappe pas. Tenez l'autre bout du fil de la main gauche et répartissez des fronces.

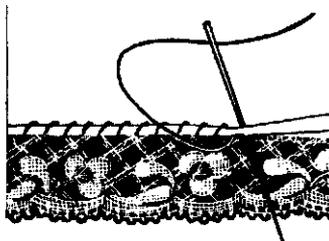
Montage en surjet

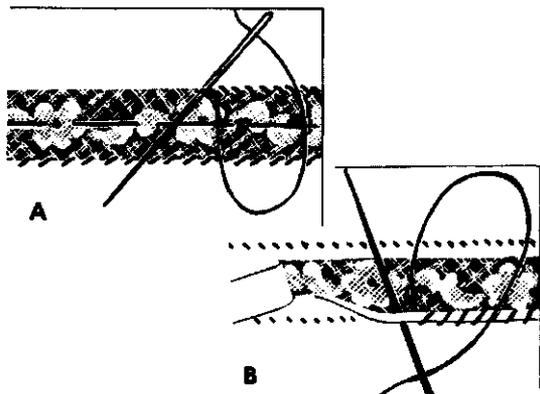


Épinglez la dentelle à l'ourlet du tissu, endroit sur endroit. Tenez l'ouvrage la dentelle devant vous. Assemblez dentelle et tissu à points roulés très rapprochés.

Montage sur rouleauté :

Faites un rouleauté au bord du tissu et maintenez la dentelle en même temps par des points roulés.





Entre deux de dentelle

a) Faufilez l'entre-deux sur l'endroit du tissu. Faites les deux côtés à minuscules points de côté.

b) Coupez le tissu sous l'entre-deux ne laissant qu'une marge très étroite. Faites un rouleauté et maintenez par des points roulés.

DEMONSTRATION A L'ASSEMBLEE

- 1 - Court exposé sur le port de la blouse.
- 2 - A l'aide de cartons sur lesquels vous aurez placé différents modèles de blouses, indiquez, à la plume-feutre, les tissus appropriés à chacun.
- 3 - Expliquez les normes pour la confection de la blouse de fantaisie en vue de l'exposition.
- 4 - Démonstration : pose de la dentelle (Manuel de couture Butterick, page 80) - confection des boutonnieres, page 46.



Documentation :

Butterick, Manuel de couture : pages 18-31-32-33-46-80.

La Patrie, édition du 18 août 68 - page 19
Yves de Montjoye, Savoir s'habiller.

Huguette Chagnon

Tél. : 537-0477

L'ARTISANAT DE LA MAURICIE

Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Ph. Laliberté,
propriétaire*

**33, des Cèdres
Shawinigan, Qué.**

A TRAVERS...L'A.F.E.A.S.

Conseil d'Administration

1968-1969

EXECUTIF

Présidente	:	Mme Dominique Goudreault, Nicolet-Sud
Vice-présidente	:	Mme Philippe Laliberté, Shawinigan.
Conseillère	:	Mme Azilda Marchand, L'Ange-Gardien, Cté Rouville.
"	:	Mme Marielle T. St-Hilaire, Rimouski.
"	:	Mme Georges Desautels, Ste-Rosalie, Cté Bagot.

Fédérations

MEMBRES DU CONSEIL

Chicoutimi	:	Mme Thomas Ls. Villeneuve, St-Félicien, Cté Roberval.
Joliette	:	Mme Onésime Simard, St-Ambroise, Cté Joliette.
Mont-Laurier	:	Mme Hervé Bélanger, Mont-Laurier.
St-Hyacinthe	:	Mme Claudette Neuveu, St-Hyacinthe.
Nicolet	:	Mme Camille Parenteau, Yamaska.
Hull	:	Mme Roland Houet, Templeton, Cté Papineau.
Québec	:	Mme Eugène Painchaud, Plessisville.
Rimouski	:	Mme Alcide Beauchesne, St-Fabien, Cté Rimouski.
St-Jean	:	Mme Fleurette Brault, Longueuil.
Timmins	:	Mme Adjudor Lanouette, Notre-Dame du Nord, Témiscamingue.
Sherbrooke	:	Mme Armand Beauchemin, Sherbrooke.
Trois-Rivières	:	Mme Denis Gervais, Hérouxville, Cté Laviolette.
Hauterive	:	Mme Justine Miller, Hauterive.

Aumônier général	:	M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf.
Secrétaire générale	:	Mme Cécile G. Bédard.

Membres des Commissions

et des Comités Provinciaux

Commission Urbaine : Mme Marielle T. St-Hilaire, Rimouski, responsable. Mme Clément Tremblay, Hauterive ; Mme Carmen Girard, Ste-Flore ; Mme Bertrand Fortier, Asbestos.

Commission Rurale : Mme Georges Desautels, Ste-Rosalie, responsable. Mme Achille Dalpé, Ste-Marie Salomé ; Mme Rosaire Martin, Garthby ; Mme Jean-Charles Lessard, St-Frédéric de Beauce.

Education : Mme Philippe Laliberté, Shawinigan, responsable. Mme Florence Malenfant, Cabano ; Mme Julienne Simard, Notre-Dame du Nord.

Arts ménagers : Mlle Lise St-Pierre, Rimouski, responsable. Mme Marielle Asselin, Jonquièrre ; Mme Marcel Lahaye, Windsor.

Education populaire et Animation sociale : Mme Azilda Marchand, L'Ange-Gardien, responsable. Mme Madeleine Plamondon, Shawinigan ; Mme Cécile Reid-Brisebois, Mont-Laurier.

Action sociale : Mlle Jeanne Larose, Verchères, responsables. Mme Gérard Proteau, Batiscan ; Mme Adrien Bouthillette, Bonsecours.

Propagande : Mme Jean-Paul Demers, St-Félicien, responsable. Mme François Raymond, Rimouski ; Mme Jean Jobin, St-Jovite.

Recrutement : Mme Raymond Proulx, Nicolet, responsable, Mme Bernard Pépin, Ste-Angèle de Monnoir ; Mme Robert Bernier, Shawinigan.

Publicité : Mme Rosaline Désilets-Ledoux, Boucherville, responsable. Mme Monique L. Godin, Beloeil ; Mme Alexandre Frenette, Pont-Rouge.

Finances : Mme Hervé Bélanger, Mont-Laurier, responsable. Mme Fleurette Brault, Longueuil ; Mme Armand Beauchemin, Sherbrooke.

— Sommaire —

Editorial : L'AFEAS et l'Education des adultes 2-3
Mme Azilda Marchand

Pourquoi le recrutement dans l'AFEAS 4
Mme D. Mayrand

La drogue au niveau scolaire 5-6-7-8-9
Madeleine Plamondon

Conserver le caractère catholique de nos écoles 11-12-13-14
Geo.-E. Phaneuf, ptre

Arts Ménagers 15-16-17-18-19-20-21
Huguette Gagnon

A travers... l'AFEAS 22-23

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

**515, Viger,
Montréal (24)**

Téléphone : 845-5070

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de deuxième classe de la présente publication.